



ÉCOLE
SAINT-PIERRE

PARENTS

Dates importantes :

28 au 3 sept. :

Entrée progressive pour le préscolaire 5 ans

28 au 10 sept. :

Entrée progressive pour le préscolaire 4 ans

5 sept. journée du lundi

11 sept. journée pédagogique

⇒(inscription avant le 6 sept.)

25 sept. : Arrêt pédagogique

(les cours se terminent à 11h10)



Septembre 2019						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Chers parents,

Nous sommes très heureuses de faire partie de la belle équipe de Saint-Pierre pour cette nouvelle année scolaire. Malgré la pluie lors de la rentrée, l'école brillait grâce aux sourires de vos enfants. Le personnel de l'école se joint à nous pour vous souhaiter une belle année 2019-2020.

Au plaisir de travailler en collaboration avec vous.

Pascale Danis
Directrice

Isabelle Jacques
Directrice adjointe

Rencontre de parents

1^{re}, 2^e, 3^e, 5^e année et 941 (DC) : mardi 10 septembre à 18h30

4^e année : jeudi 12 septembre à 18h30

6^e année : jeudi 12 septembre 19h00

**Classes d'adaptation scolaire DM : information à venir par l'enseignant.

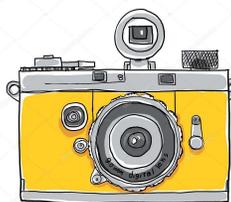
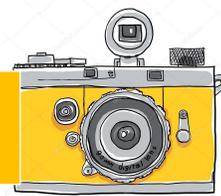


PHOTO SCOLAIRE



28 au 30 octobre : PRISE DE PHOTOS - la journée exacte pour votre enfant vous sera communiquée en début d'année

La semaine du 18 novembre : COURRIEL AVEC CODE D'ACCÈS - vous recevrez un courriel avec le code pour voir et commander les photos

Vous aurez ensuite 10 JOURS POUR BÉNÉFICIER DE LA LIVRAISON GRATUITE À L'ÉCOLE suivant la réception du courriel, après quoi, des frais de livraison de 8,95\$ s'appliqueront, sans exception.

Informations importantes pour la rentrée scolaire

Horaire de l'école

Primaire

7 h 35 : arrivée des autobus
7 h 40 : entrée des élèves
7 h 45 : 1^{re} période
8 h 45 : 2^e période
9 h 45 : récréation
10 h 05 : 3^e période
11 h 10 : dîner
12 h 30 : accueil des élèves
12 h 35 : 4^e période
13 h 35 : récréation
13 h 55 : 5^e période
14 h 55 : fin des classes
15 h 05 : départ des autobuus

Précolaire

7 h 35 : arrivée des autobus
7 h 40 : harmonisation (*par le service de garde*)
8 h 06 : accueil des élèves et 1^{re} période
8 h 45 : 2^e période
9 h 45 : récréation
10 h 05 : 3^e période
11 h 10 : dîner
12 h 30 : accueil des élèves
12 h 35 : 4^e période
13 h 50 : 5^e période
14 h 50 : fin des classes
15 h 05 : départ des autobus



Absences

Nous vous demandons de nous prévenir le plus tôt possible lors de l'absence de votre enfant. Une boîte vocale est en fonction 24 heures.

(450) 433-5545 #2



Retards

La ponctualité est une valeur très importante à inculquer dès le jeune âge à nos enfants. Cependant, si votre enfant est en retard, il doit, en toute occasion, passer par le secrétariat pour se procurer un billet de retard afin de pouvoir entrer en classe.

Propreté à l'école

Afin de conserver notre environnement propre et agréable, nous vous demandons dans la mesure du possible de fournir à votre enfant une paire de souliers supplémentaire qu'il laissera à l'école et qu'il portera à l'intérieur. Merci de votre collaboration.



Allergies sévères

Des élèves de l'école souffrent d'allergies sévères aux arachides et aux noix. Nous vous demandons **D'ÉVITER EN TOUT TEMPS D'INCLURE DES ALIMENTS CONTENANT DES NOIX OU DES ARACHIDES DANS LES COLLATIONS ET LE REPAS DE VOTRE ENFANT (barres tendres, Nutella, etc.)**.

Ces mesures visent avant tout à procurer un environnement sécuritaire à ces enfants, car même une infime quantité d'arachides ou autres noix peut engendrer de très sévères réactions.



Vacances pendant l'année scolaire

Si, pour des raisons familiales, vous prenez des vacances pendant l'année scolaire, l'enseignant(e) de votre enfant vous remettra le travail qui a été fait à son retour et vous pourrez le reprendre à la maison. L'enseignant n'a pas l'obligation de vous donner du travail avant votre départ.

Veillez noter que les mois de novembre, février, mai et juin sont des fins d'étapes. De plus, les examens de la Commission scolaire et du Ministère ne peuvent être repris sans un billet médical.



CHIENS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Nous vous rappelons que les chiens sont interdits sur le terrain de l'école.

La médication à l'école



L'école peut **exceptionnellement** administrer des médicaments que le médecin a prescrits à votre enfant. Si le dosage rend impossible la prise de médicament exclusivement à la maison, vous devez venir à l'école remplir le formulaire « Autorisation d'administrer un médicament » et nous **remettre le médicament** en main propre. Le médicament doit être remis obligatoirement dans un contenant reçu du pharmacien et accompagné de l'étiquette produite par la pharmacie.

Les enfants ne peuvent **en aucun cas** prendre le médicament eux-mêmes et/ou le transporter dans leur sac à dos ou leur boîte à lunch.

Nous vous rappelons qu'il est interdit en tout temps que les enfants aient en leur possession des médicaments même ceux en vente libre (tels que Tylenol, Advil, Mydol...). Pour la sécurité de tous les élèves, si un élève a en sa possession des médicaments, nous serons dans l'obligation de les prendre. Vous pourrez les récupérer en personne au secrétariat.

Merci de votre collaboration.

Rapport de professionnels

Lorsque vous désirez nous remettre un rapport d'un professionnel (neuropsychologue, orthophoniste, audiologiste, ...), nous devons vous faire signer un formulaire. Ce dernier est disponible au secrétariat.

Il nous indique l'endroit où vous désirez que nous déposions ce rapport

- dans le **dossier d'aide de l'élève**. Ce dossier demeure sous la responsabilité de la direction d'école. L'accès est permis aux intervenants qui travaillent directement avec votre enfant, et ce, tout au long de son parcours scolaire, afin de mieux répondre à ses besoins.
- dans le **dossier psychologique ou orthophonique**, ... Ces dossiers demeurent sous la responsabilité du professionnel concerné. L'accès lui est réservé et il a la responsabilité de transmettre les informations pertinentes aux intervenants qui travaillent directement avec votre enfant, et ce, tout au long de son parcours scolaire, afin de mieux répondre à ses besoins.



IMPORTANT

La sécurité avant tout, parce que nous avons tous à cœur les enfants de l'école!

ACCÈS À LA COUR D'ÉCOLE

Veuillez noter que les élèves ont accès à la cour d'école le matin **APRÈS la cloche de 7 h 35**, ils sont sous votre responsabilité jusqu'à cette heure. Avant ce moment, ces derniers doivent attendre à la clôture. Au retour du dîner, nous les accueillerons après **12h25**. De plus veuillez noter que la cour d'école est réservée pour le service de garde entre 6h30 et 18h.



CUEILLETTE DE VOTRE ENFANT EN FIN DE JOURNÉE

Merci d'attendre votre enfant à l'extérieur de la cour d'école, en laissant le trottoir libre pour que les élèves puissent sortir de façon sécuritaire.

SERVICE DE GARDE

En fin de journée, vous pouvez venir chercher vos enfants au service de garde après 15 h 05 (soit après le départ des autobus).

STATIONNEMENT

Lorsque vous avez un rendez-vous à l'école, nous vous demandons de respecter le stationnement pour employés.

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE – COCARDE OBLIGATOIRE -

Tous les adultes (parents, grands-parents, etc.) doivent se rendre au secrétariat dès leur arrivée dans l'école, ils recevront alors un permis de circulation (cocarde).

Tout membre du personnel vous invitera à retourner au secrétariat si vous n'avez pas de cocarde en circulant dans l'école. De plus, un rendez-vous est essentiel pour aller rencontrer un enseignant, vous pouvez communiquer avec celui-ci par téléphone (au secrétariat) ou par l'agenda. Nous ne pouvons permettre aux parents d'entrer dans les classes à n'importe quel moment. Il est important pour la réussite des élèves de préserver leur concentration à tout moment.

Site web de l'école St-Pierre

Nous visiter est une bonne habitude à prendre! Le site sera régulièrement enrichi d'information pertinente et utile.

<https://saint-pierre.cssmi.qc.ca/>



BÉNÉVOLES

L'École Saint-Pierre a toujours besoin de vous pour ses différentes activités. Surtout à la bibliothèque. Si vous avez quelques heures à nous consacrer nous avons besoin de vous.

N'oubliez pas de compléter le formulaire qui vous sera envoyé dans les prochains jours.

Votre implication dans l'école fait une grosse différence.



Le retour du CLUB DES PETITS DÉJEUNERS se fera en **septembre**.

La date sera à déterminer. Ne soyez pas inquiet, nous vous tiendrons au courant pour la date précise du commencement.

Vous aurez à remplir le formulaire qui sera disponible au secrétariat et fournir le paiement par la suite.

QUELQUES MESSAGES POUR LES ÉLÈVES DE 5^E ET 6^E ANNÉE



Guide Mesa - pour les élèves et les parents du 3e cycle (5e et 6e année)

Au cours des dernières années, le PREL a travaillé à l'actualisation du guide MESA (Mon enfant, son avenir) menant à deux guides d'accompagnement pour mieux soutenir son enfant dans sa démarche de choix de carrière. Le premier pour les parents ayant des enfants entre la 5e année du primaire et la 2e année du secondaire (MESA 1) et le second, pour les parents ayant des enfants entre la 3e et la 5e année du secondaire (MESA 2).

Pour en savoir plus sur ces outils et leur utilisation, consultez la vidéo explicative :

<https://www.youtube.com/watch?v=yrhtQvRDigQ>

Vous pouvez dorénavant télécharger le guide via le site web du PREL (www.prel.qc.ca/parent) ou en consultant le lien suivant (pour les élèves du 3e cycle) :

http://prel.qc.ca/wp-content/uploads/2017/03/MESA_1_National_7-PREL-pour-PDF.pdf



PROGRAMMES ET ÉCOLES	SOIRÉES D'INFORMATION
Polyvalente Deux-Montagnes PROGRAMME FOOTBALL	Mercredi le 2 octobre 2019, 20h
École Saint-Gabriel SOIRÉE PORTES OUVERTES SPORT-ÉTUDES PROGRAMME INTERNATIONAL	Jeudi le 3 octobre 2019, 19h Mercredi le 11 septembre 2019, 19h30 Mercredi le 11 septembre 2019, 18h30
École Hubert-Maisonneuve SOIRÉE PORTES OUVERTES PROGRAMME INTERNATIONAL	Jeudi le 10 octobre 2019, 18h30 Jeudi le 10 octobre 2019, 17h30
Polyvalente Sainte-Thérèse SOIRÉE PORTES OUVERTES PROGRAMME MUSICAL PROGRAMME ALTERNATIF PROGRAMME SANTÉ GLOBALE PROGRAMME HOCKEY FÉMININ PROGRAMME LOCAL ART ET MULTIMÉDIA	Jeudi le 12 septembre 2019, 19 h Lundi le 30 septembre 2019, 19h Mercredi le 25 septembre 2019, 19h Jeudi le 26 septembre 2019, 19h Mercredi le 25 septembre 2019, 19h Mardi le 1 ^{er} octobre 2019, 19h

**Pour les autres écoles de la CSSMI, veuillez consulter le site internet www.cssmi.qc.ca

Personnel de l'école Saint-Pierre 2019-2020

Secrétariat d'école : Martine Dallaire

Agente de bureau : Claudie Caron

Concierge : - à venir-

Ouvrier d'entretien : Michel Therriault

Enseignantes au préscolaire 4 ans : Johanne Légaré et Véronique Bédard

Enseignantes au préscolaire 5 ans : Annie Fortin, Chantal St-Denis et Julie Sagala

Enseignantes de 1^{re} année : Aude Asselin, Nathalie Marchand et Raphaëlle Valade

Enseignantes de 2^e année : Sophie Lavigne, Rachel Bélisle et Raphaëlle Valade

Enseignants de 3^e année : Roxanne Côté, Cindy Laurin-Corbeil et Véronique Lemieux

Enseignantes de 4^e année : Josée Archambault, Josée Demers et Marie-Eve Lacas-Cormier

Enseignants de 5^e année : Annie Mathon, Mélanie Mecteau et Raphaëlle Valade

Enseignante en classe multi 5-6 : Janie Lecavalier

Enseignantes de 6^e année : Sylvie Faucher et Janique Dompierre

Enseignantes en classe DM : Sonia Charland, Catherine Landry et Chantal Frenette

Enseignantes en classe DC : Mylène Giroux

Enseignants en éducation physique : Michel Genest-Lahaye, Daniel-Olivier Cormier et Sébastien Mandeville

Enseignants en anglais : Kathy Provencher et Tina Bergeron

Enseignante en art dramatique : Christianne Lussier

Orthopédagogues : Manon Paradis et Cynthia Legault

Psychologue : Marie-Claude Pednault

Orthophoniste : Mahaut Sermonard

Psychoéducatrice : Catherine Cumming

Ergothérapeute : Sophie Leblanc

Techniciens en éducation spécialisée (TES) : Stessie Bélisle Brunet, Carol-Anne Laporte, Margaret Webster, Paule Jeanson et Sophie-Anne Pelletier,

Techniciens en éducation spécialisée (TES) en classe d'adaptation scolaire : Jérôme Cayer, Kim Valiquette, Myriam Côté et Caroline Goyette

Préposées aux élèves handicapés : Renée Corbeil et Nicole Proulx

Technicienne du service de garde : Anabèle Alarie

Éducatrices au service de garde : Sylvie Baillargé, Marie-France Presseau, Maria Corena, Jessyka Beaulieu, Johanne Labrie, Astrid Lopez et Julie Therrien

Surveillantes d'élèves : Nathalie Dubois, Célia Magdalena Gioia, Valérie Thérien-Legault, Isabelle Prévost, Annie Larivière, Marie-Line St-Pierre, Joëlle Charbonneau, Louise Vaillancourt-Martin et Karima Belhocine.

Directions : Pascale Danis et Isabelle Jacques





Bonne rentrée scolaire à tous !

Pascale Danis
Directrice

Isabelle Jacques
Directrice adjointe



ÇA SE PASSE EN SEPTEMBRE!

RECENSEMENT DES EFFECTIFS SCOLAIRES

C'est le lundi 30 septembre que se tiendra le recensement des effectifs scolaires dans toutes les écoles du Québec.

La CSSMI compte donc sur votre collaboration afin que chaque élève **soit présent en classe** lors de cette journée importante.

APPLICATION MOBILE CSSMI : TOUT SAVOIR EN CAS D'URGENCE

L'application mobile CSSMI est l'outil essentiel pour être informé rapidement des plus importantes nouvelles concernant l'école de votre enfant, pour recevoir les alertes concernant les fermetures d'école ou pour toutes autres urgences. Téléchargement de l'application mobile sur *App Store* ou *Google Play*.

Avez-vous vérifié vos paramètres? Les mises à jour effectuées sur votre téléphone mobile peuvent parfois désactiver les paramètres que vous avez choisis pour l'application CSSMI. Il est donc important de vérifier vos paramètres afin de confirmer s'ils sont bien activés.

SÉCURITÉ EN ZONES SCOLAIRES : PRIORITÉS AUX ÉCOLIERS!

La CSSMI et les services policiers du territoire s'unissent pour rappeler que **la sécurité des usagers de la route est une responsabilité collective!** Nous avons tous le devoir de respecter les règles de sécurité suivantes :

- Respecter la limite de vitesse de 30 km/h aux abords des écoles et des zones scolaires.
- Observer les règles qui obligent les automobilistes à arrêter complètement leur véhicule derrière un autobus scolaire à l'arrêt, dont les feux rouges supérieurs clignotent.
- Respecter les corridors scolaires réservés aux autobus.
- S'assurer de stationner son véhicule aux endroits autorisés quand on va reconduire notre enfant à l'école.
- Ne pas bloquer l'accès aux entrées privées, bornes-fontaines et passages piétonniers.
- Encourager les enfants à marcher pour se rendre à l'école.

ÉVÉNEMENTS ET SEMAINES THÉMATIQUES

- **Assistez au match d'ouverture de l'ARMADA pour la saison 2019-2020!**

Vendredi 27 septembre à 19 h 30

Armada Blainville-Boisbriand vs Les Saguenéens de Chicoutimi

9 \$/billet taxes incluses (enfant, adolescent et adulte)

3 \$ par billet vendu sont remis à la CSSMI pour la promotion de saines habitudes de vie auprès des établissements.

Surveillez le [site web de la CSSMI](#) pour l'achat de billets!

Assistez au match des ALOUETTES de Montréal

Samedi 21 septembre à 13 h

Alouettes de Montréal vs Blue Bombers de Winnipeg

Billets à partir de 13,91 \$ jusqu'à 32,18 \$ (selon la section choisie)

Pour l'achat de billets en ligne : <https://bit.ly/31V8VqU>

Privilège Les élèves de la CSSMI courent la chance d'avoir accès au terrain avant le match ou à la fin du match (à confirmer)! Pour vous inscrire, envoyez vos coordonnées à l'adresse evenement@cssmi.qc.ca (et précisez le nom de l'élève et l'école fréquentée). **Un tirage au sort sera effectué parmi les inscriptions reçues et nous aviserons les gagnants la semaine avant le match.**

- **Les journées de la culture : 27 au 29 septembre**

Les journées de la culture en seront à leur 23^e édition! Ce sont trois journées d'activités culturelles gratuites, partout au Québec, sous le thème **La Rencontre, tisser des liens, bâtir des ponts**. Plusieurs écoles organiseront des activités à l'occasion de ces journées thématiques afin de favoriser un plus grand accès aux arts et à la culture.

Site web : <https://www.journeesdelaculture.qc.ca>

FORMATIONS AUX PARENTS

TDAH : ateliers et conférences pour les parents offerts par l'Association PANDA et développés grâce à l'expertise d'intervenants et à la collaboration d'experts en TDAH.

- **Dès le 11 septembre, ateliers du Programme Papillon** : préparer l'enfant (3 à 5 ans) à risque, ou présentant des symptômes de TDAH, à l'entrée à la maternelle, ainsi qu'outiller le parent dans l'intervention quotidienne avec celui-ci.
Détails : <https://pandatdb.com/ateliers>
- **30 septembre, conférence Apprendre à gérer son stress ou son anxiété de performance, c'est possible!** Par Dre Nadia
Détails : <https://pandatdb.com/nos-conferences>

JOIGNEZ L'ÉQUIPE DE LA COMMISSION SCOLAIRE!

[Consultez les offres d'emplois disponibles](#) dans plusieurs secteurs (enseignants, conseillers pédagogiques, psychoéducateurs, agents de bureau, secrétaires, surveillants d'élèves, éducateur en service de garde, et encore plus!)

Site web CSSMI : www.cssmi.qc.ca

